

Règlement de Pitchoune atelier d'éveil

Horaire :

- **Matin** (8h45)9h00 - 11h00(11h15)
- **Après-midi** (13h15)13h30 - 15h30(15h45)

Cotisation mensuelle

- 1 demi-jour par semaine Fr. 90.00 par mois
- 2 demi-jours par semaine Fr. 140.00 par mois
- 3 demi-jours par semaine Fr. 180.00 par mois

Année scolaire complète = 10 mois de cotisations
(de septembre de l'année en cours à juin de l'année suivante inclus)

Facturation et Inscription :

- La cotisation se paie au début du mois, mais au plus tard jusqu'au 10 du mois
- Le versement se fait soit directement à l'Atelier, contre quittance, soit par E-Banking à Nicole Renaud, Pitchoune Atelier d'éveil, 2114 Fleurier CCP 14-935433-8. Il est possible de demander des bulletins de versement pour le paiement, mais un supplément de 2.- par paiement est demandé.
- Le premier versement intervient début septembre de l'année en cours et le dernier en juin de l'année suivante, soit 10 versements pour l'année scolaire complète
- Finance d'inscription : un montant unique de Fr. 20.00 par enfant est perçu à son admission après avoir rempli et signé le bulletin d'inscription
- Lors d'une inscription en cours d'année, la finance d'écolage sera perçue au prorata, dès la date d'entrée et jusqu'à la fin de l'année scolaire

Absence et Départ :

- Les absences pour cause de maladie, congés ou vacances, ne sont pas remboursées, mais les jours peuvent être remplacés pendant l'année scolaire, selon nos disponibilités (merci de nous prévenir lors de chaque absence)
- Toute demande de retrait de l'enfant doit nous être transmise dès que possible, par écrit, au moins 2 mois à l'avance.

Responsabilité et assurance :

- Le parent ou la personne qui accompagne l'enfant, est responsable de sa sécurité tant qu'elle est présente dans les locaux. Elle assure aussi la sécurité dès que l'enfant quitte l'atelier
- Veuillez faire usage du passage à piétons à proximité de l'Atelier. Un baudrier peut être remis à l'enfant, en début ou en cours d'année
- Veuillez également redoubler de prudence et d'attention lorsque vous chargez ou déchargez votre enfant du véhicule
- En cas d'accident, le sinistre sera pris en charge par votre assurance. Les enfants doivent être assurés par les parents auprès d'une caisse maladie et accident, ainsi qu'en matière de responsabilité civile. L'assurance responsabilité civile de Pitchoune Atelier d'éveil ne couvre pas les dommages occasionnés par les enfants aux locaux, lors des promenades, ou à d'autres enfants.

A prendre avec :

- Les enfants sont priés d'apporter des pantoufles, et une petite collation à chaque fois. L'atelier met à disposition eau et/ou sirop et des pommes
- Merci d'apporter une photo passeport de votre enfant en début d'année scolaire ou lors de son inscription en cours d'année.

Nouveauté ! Nous fêtons l'anniversaire de votre enfant dans la semaine qui y correspond. Si vous le désirez vous pouvez amener un petit goûter pour l'occasion. Pour des raisons d'organisation, merci de prévenir l'éducatrice de votre enfant.

L'Atelier

L'Atelier est un lieu d'accueil destiné aux enfants de 2 ½ à 4 ½ ans, travaillant par petits groupes, 2 heures le matin et/ou 2 heures l'après-midi. La réception se fait dans le quart d'heure qui précède le début des activités. Lieu d'éveil et de créativité, d'échanges, d'expressions où ils reçoivent des notions pédagogiques et préscolaires, basées sur la pré-socialisation, telles que :

- développement du langage - discussions de groupe - histoires - poèmes - mimes - mémorisation...
(Les enfants ont aussi, à leur disposition, divers jeux éducatifs)
- activités créatrices - travaux manuels variés - dessins - peinture - collages - modelage - bricolages - poinçonnage...
- approche musicale - jardin des chansons - rondes - sons - comptines - rythmique - petits instruments de percussion - jeux sonores...
- activités en plein air (dans le jardin) - promenades - évolution dans l'espace - expression corporelle - développement sensoriel - jeux d'observation

Nos ateliers spécifiques :

- Le vendredi après-midi, un **atelier spécial musique** offre à votre enfant l'occasion de découvrir les instruments et la musique.
- Le lundi après-midi un **atelier spécial «immersion en allemand»** permet à votre enfant de découvrir l'allemand tout en s'amusant.

Il est vivement conseillé que l'enfant participe régulièrement à l'Atelier afin qu'il y ait un suivi dans son développement et pour l'évolution du groupe.

D'avance merci aux parents d'annoncer les absences de leur enfant

Lieu d'accueil et d'éveil pour
enfants dès 2½ ans

Bienvenue



Pitchoune
Atelier d'éveil

Industrie 15
032 861 41 15

www.pitchoune.ch

2114 Fleurier
078 801 12 74

info@pitchoune.ch

Vacances et congés Année scolaire 2017-2018

Reprise	lundi	21	août	2017
*Jeûne fédéral	lundi	18	septembre	2017
Vacances d'automne	lundi	02	octobre	2017
Reprise	lundi	16	octobre	2017
Fête de Noël	date	à	dé fi	nir
Vacances d'hiver	jeudi	21	décembre	2017
Reprise	lundi	08	janvier	2018
Relâches	lundi	26	février	2018
Reprise	lundi	05	mars	2018
*Vendredi Saint	vendredi	30	mars	2018
Vacances de printemps	Vendredi	30	mars	2018
Reprise	lundi	16	avril	2018
*Fête du travail	mardi	1	mai	2018
*Ascension	jeudi	10	mai	2018
*et	vendredi	11	mai	2018
*Pentecôte	lundi	21	mai	2018
Course d'école	date	à	dé fi	nir
Vacances d'été	lundi	09	juillet	2018
Reprise	lundi	27	août	2018

*Les jours fériés marqués d'un * seront remplacés
selon propositions en cours d'année.*